



Université Toulouse Capitole

EXCEPTION HANDICAP - ACCORD DE CONFIDENTIALITE

2025-2026

Je soussigné(e) :

NOM, Prénom :

Etudiant(e) inscrit(e) à l'université

Numéro UNR (numéro à 13 chiffres sur votre carte MUT) :

Année d'étude (L1, L2, L3, M1, M2, D, DU) :

Lecteur extérieur inscrit à la bibliothèque universitaire

Numéro

Mail :

Agent de l'université

Numéro UNR (à 13 chiffres sur votre carte MUT) :

Service ou composante :

Mail UT1 :

Ayant pris connaissance de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016, de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018, du décret n° 2017-253 du 27 février 2017 et du décret n° 2018-1200 du 20 décembre 2018 relatif à l'exception au droit d'auteur, aux droits voisins et au droit des producteurs de bases de données en faveur des personnes atteintes d'un handicap, pour l'application des articles [L. 122-5](#) , [L. 122-5-1](#) et [L. 122-5-2](#) du code de la propriété intellectuelle,

Je m'engage à consulter les documents qui seront mis à ma disposition par le Service Commun de la Documentation pendant l'année universitaire 2025/2026, exclusivement pour des besoins personnels dans le cadre de mes études, de mes recherches ou de mon travail à l'université, à ne communiquer à personne l'accès à ces documents sous peine d'encourir les sanctions prévues par la loi.

Ayant pris connaissance du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de son article 7, relatifs à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD).

Je consens à ce que l'Université Toulouse 1 Capitole utilise mes données conformément aux finalités précisées dans les pages suivantes de ce formulaire.

A Le

Signature

L'accès au service Exception handicap au droit d'auteur est valable jusqu'au 31/08/2025

Exception handicap-Accord de confidentialité – 2025-2026

Exception au droit d'auteur

La loi n°2016-925 du 7 juillet 2016, la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 et le décret n°2018-1200 du 20 décembre 2018 instituent au bénéfice des personnes atteintes d'un handicap une exception au droit des auteurs de s'opposer à la reproduction et à la représentation de leurs œuvres.

Des supports adaptés au public atteints d'un handicap peuvent être ainsi librement réalisés et diffusés par les organismes habilités par le Ministère de la Culture.

Les personnes bénéficiaires s'engagent à respecter le fait que la consultation de ces versions adaptées est strictement personnelle et réservée à leur seul usage.

L'Université Toulouse 1 Capitole ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité mise en cause par une action engagée par l'étudiant/l'agent/le lecteur extérieur contraire au présent engagement. L'étudiant/l'agent/le lecteur extérieur sera l'unique responsable.

Traitement des données à caractère personnel

La gestion de l'exception handicap au droit d'auteur est un traitement de données à caractère personnel géré par l'Université Toulouse 1 Capitole.

La mise en conformité de ce traitement a été accompagnée par le délégué à la protection des données de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Pour tout renseignement complémentaire : dpo@ut-capitole.fr

Le traitement « Gestion de l'accord de confidentialité-exception handicap au droit d'auteur » opéré par l'université a pour finalité de :

- Gérer le formulaire, le suivi des demandes et la mise à disposition des fichiers numériques des œuvres
- Réaliser le rapport annuel d'activité
- Veiller au respect de l'accès exclusivement personnel aux fichiers numériques transmis

Conformément à l'art.6 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, ce traitement relève du consentement des étudiants, des personnels et des lecteurs extérieurs pouvant bénéficier du droit à l'exception handicap au droit d'auteur.

Les personnels de l'université habilités à traiter vos données et à assurer leur sécurité sont membres :

- du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS)
- de la cellule UT1 Handicap
- du Service Commun de la Documentation
- du service en charge de l'action sociale et des conditions de travail de la direction des ressources humaines (DRH)

La durée de conservation de vos données personnelles et des références documentaires demandées est de :

- 1 année en base active
- Plus 5 années en archivage intermédiaire avant élimination réglementaire au bout de 6 ans révolus

Toute personne concernée par ce traitement de données à caractère personnel peut accéder et obtenir copie des données la concernant, s'opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Afin d'exercer ces droits, le délégué à la protection des données (DPO) de l'université sera votre interlocuteur via l'adresse électronique : dpo@ut-capitole.fr

Conformément à l'article 7, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>.

Les données recueillies par ce formulaire sont nécessaires à l'établissement d'un acte d'engagement entre l'université, responsable du traitement et la personne concernée par ce traitement.